

MAIRIE DE TAYRAC
Le Bourg
12440 Tayrac

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNE DE TAYRAC

SEANCE DU : 26/11/2018 à 20 H 30

Afférent au Conseil Municipal : 11
En exercice 9
Qui ont pris part aux délibérations : 10

Date de convocation : 20/11/2018

L'An Deux mil Dix-Huit, le vingt-six novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Tayrac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de :
Mr GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre, Maire.

Présents : BARTHOULOT Marylène, CHABAS Jean-François, COUDERC Chantal,
FRAYSSINET Bernard, ISSANCHOU Claude, MANDIRAC Nathalie,
ROBERT Véronique, VABRE Annette.

Absents : LAGARRIGUE Jean-Claude procuration à MANDIRAC Nathalie
LOUVET Marthe,

MANDIRAC Nathalie a été nommée secrétaire de séance

Ordre du Jour

- Délibération Création d'un poste non permanent pour accroissement de travail
- Délibération Adoption du RPQS
- Délibération Achat terrain pour assainissement du bourg parcelles C 276 et 278
- Délibération adressage
- Questions diverses : Ramassage déchets vert

*Délibération création poste non permanent pour accroissement de travail
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité afin de pourvoir au remplacement de l'agent titulaire du 01/01/2019 au 14/02/2019

*Délibération RPQS ; Après présentation du rapport succinct e Conseil Municipal adopte à l'unanimité le rapport du RPQS 2017

*Délibération Achat de terrain Parcelles C 276 et C 278 pour la somme de 5000 € afin d'installer la STEP sur la commune. Le Conseil Municipal vote pour cet achat à l'unanimité.

* Le Conseil Municipal décide de créer une commission pour travailler sur ce projet. Cette commission sera constituée de VABRE Annette, ROBERT Véronique, FRAYSSINET Bernard, CHABAS François, MANDIRAC Nathalie.

***Questions diverses**

-Déchets verts : Interdiction de brûler les déchets verts. François CHABAS propose la création d'un service communal de ramassage des déchets verts. Difficulté de mise en œuvre. Le Conseil Municipal ne souhaite pas y donner suite.

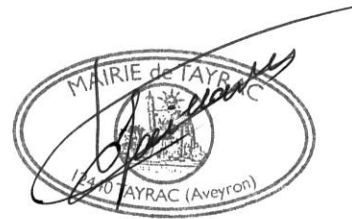
-Eau Cimetière : Facture d'eau cimetière importante. Il est prévu de changer la vanne d'eau et de la remplacer par une vanne à clé.

-Photovoltaïque : production en diminution

Fin de séance à 23 Heures 30

Fait à Tayrac, le 27/11/2018

Le Maire
GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre



BARTHOULOT Marylène	CHABAS Jean-François	COUDERC Chantal	FRAYSSINET Bernard	ISSANCHOU Claude
LAGARRIGUE Jean- Claude		MANDIRAC Nathalie	ROBERT Véronique	VABRE Annette
A donné procuration à MANDIRAC Nathalie				